

LES DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES DES PAYS SAHÉLIENS

John F. MAY* et Jean-Pierre GUENGANT**

Parmi les multiples causes de troubles dans la région sahélienne, il faut compter le facteur démographique. La croissance exponentielle de la population ne s'accompagne pas d'un développement humain (éducation, santé, gouvernance, etc.) aussi rapide. Des mesures seraient à prendre pour éviter davantage de turbulences dans cette partie de l'Afrique.

Les événements du début 2013, en particulier l'opération Serval au Mali¹, ont attiré l'attention sur le Sahel. Les turbulences de cette région du monde ont de multiples causes et la démographie y joue un rôle très significatif. Cette zone connaît une forte croissance démographique, source de problèmes sociaux.

Si en effet l'Afrique subsaharienne sera le moteur de la croissance démographique du monde au XXI^e siècle² (de 831 millions de personnes en 2010, sa population passerait à 2,1 milliards d'individus

en 2050 et pourrait atteindre 3,8 milliards en 2100 selon une hypothèse moyenne de baisse de la fécondité), elle est loin d'être homogène. Les 48 pays qui la composent connaissent

* PhD, Chercheur invité, Population Reference Bureau (PRB), Washington, DC.

** PhD, Directeur de recherche émérite, Unité Mixte de Recherche 201 « Développement et sociétés », Sorbonne / IRD (Institut de recherche pour le Développement), Paris.

Les auteurs remercient Thomas Brooke, Assistant de recherche, Université de Georgetown, pour son aide précieuse lors de la préparation de cet article.

1. Cf. François Gaulme, « Intervenir au Mali », *Études*, mai 2013.

2. Voir J.-P. Guengant et J. F. May, « L'Afrique subsaharienne dans la démographie mondiale », *Études*, octobre 2011, pour une mise en perspective globale.

des évolutions démographiques très diverses. L'Afrique australe est en train d'achever sa transition démographique par le passage de niveaux élevés à des niveaux faibles de mortalité et de fécondité, mais il faut y noter la forte prévalence du VIH/Sida qui a conduit à des augmentations de la mortalité. La majorité des pays d'Afrique de l'Est ont engagé leur transition, mais il n'est pas certain qu'ils puissent achever rapidement le processus.

En revanche, les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sont quasi tous à la traîne dans leur transition. En Afrique de l'Ouest, les pays ont toujours des niveaux de fécondité très élevés, surtout au Sahel où, avec 7,6 enfants par femme, le Niger détient le record mondial³. Ces pays connaissent aussi des défis multiformes : faible productivité de l'agriculture, conséquences négatives des changements climatiques sur la production alimentaire et insécurité touchant la moitié des pays sahéliens. À ces défis s'ajoute la croissance très rapide des besoins des populations (éducation, santé, nutrition), conséquence d'une croissance démographique naturelle exceptionnelle et sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Peuplement, économie et sécurité au Sahel

Le Sahel (de l'arabe, « bordure ») est une région semi-aride s'étendant sur l'Afrique du Nord et de l'Ouest, du Sénégal jusqu'à l'Érythrée. Il est situé entre l'Afrique désertique et l'Afrique humide, bordé au Nord par le désert du Sahara et au Sud par la région des savanes. Les données n'étant disponibles qu'au niveau national, on examinera les 10 pays généralement considérés comme sahéliens⁴ : Burkina Faso, Érythrée, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan et Tchad⁵. Le Soudan est devenu indépendant en 1956 ; 7 pays ont accédé à l'indépendance dans les années 1960, puis la Guinée-Bissau en 1974 et l'Érythrée en 1991.

3. Population Reference Bureau, *Fiche de données 2013 sur la population mondiale*, Washington, DC, 2013.

4. Une définition plus large du Sahel inclut les parties septentrionales du Bénin, du Cameroun, de l'Éthiopie, de la Guinée et du Nigéria.

5. À l'exception de l'Érythrée et du Soudan, tous ces pays sont membres du Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), y compris le Cap-Vert non inclus dans cette analyse.

Ces 10 pays couvrent 7,3 millions de kilomètres carrés. Leur population totale était estimée à près de 125 millions de personnes en 2013. Cinq de ces pays (Mali, Mauritanie, Niger, Soudan et Tchad, tous enclavés, sauf la Mauritanie), ont un territoire de plus d'un million de kilomètres carrés, dont plus de la moitié fait partie du désert du Sahara. Ces 5 pays ont donc de faibles densités de population, de 20 personnes ou moins au kilomètre carré, ce qui contraste avec des densités de près de 50 personnes au kilomètre carré ou plus dans les autres pays côtiers (Gambie, Guinée-Bissau et Sénégal), mais aussi au Burkina Faso.

En 2012, le produit intérieur brut (PIB) par tête en parité de pouvoir d'achat de ces 10 pays variait d'environ 600 à 800 dollars des États-Unis pour l'Érythrée et le Niger (ce qui est parmi les revenus les plus faibles du monde) à près de 2 000 dollars des États-Unis pour le Sénégal et la Gambie et à plus de 2 000 dollars pour le Tchad, le Soudan et la Mauritanie (chiffres toujours faibles au niveau mondial)⁶. Dans les années 1970 et 1980, les pays sahéliens ont réalisé des performances économiques modestes suite à la conjonction de plusieurs facteurs : sécheresses successives amenant récoltes déficitaires et pénuries alimentaires, prix peu favorables des produits à l'exportation, chocs pétroliers des années 1970, instabilité politique, politiques économiques inappropriées, le tout se terminant dans les années 1980 par des plans d'ajustement structurels réduisant considérablement les possibilités d'intervention des États dans les secteurs économiques et sociaux. Dans la plupart des cas, cela a provoqué des baisses des PIB par tête, déjà faibles.

Depuis leur accession à l'indépendance, tous les pays du Sahel ont connu des coups d'État militaires et/ou des tentatives de sécession

Depuis 2000 cependant, la majorité des pays ont connu des croissances économiques soutenues, comprises entre 4 et 6 % par an (9 % au Tchad), grâce aux prix élevés des exportations de pétrole et de minerais. C'est le cas de la Mauritanie, du Soudan et du Tchad qui ont commencé à produire et exporter du pétrole entre 1999 et 2006 (et du Niger depuis 2011). C'est aussi le cas du Burkina Faso et du Mali, qui ont bénéficié des exportations d'or dans les années 2000. Entre

6. Banque mondiale, *World DataBank: World Development Indicators*; voir <http://databank.worldbank.org/data/home.aspx> (consulté en février 2014).

1970 et 2012, le PIB total des 10 pays sahéliens a ainsi été multiplié en termes réels entre 2 (Guinée-Bissau) et 7 (Burkina Faso). Cependant, dans la moitié des pays le revenu par tête en termes réels est quasiment le même en 2012 qu'en 1970, du fait de la forte croissance démographique. Seuls deux pays, le Burkina Faso et le Soudan ont vu leur PIB par tête doubler (une performance modeste comparée aux pays asiatiques). À l'autre extrémité, le PIB par tête du Niger était en 2012 inférieur de 40 % à ce qu'il était en 1970. Pour la période 2000-2012, la croissance des PIB par tête (déduction faite de la croissance démographique) est négative en Érythrée et en Guinée-Bissau, égale ou inférieure à 1 % au Sénégal, au Niger et en Gambie, et entre 2 et 5 % pour les autres pays. Cela signifie que dans la plupart des pays, les croissances démographiques toujours fortes ont absorbé entre 40 et plus de 80 % des gains obtenus grâce au retour de la croissance économique.

On notera par ailleurs que depuis leur accession à l'indépendance, tous les pays du Sahel ont connu des coups d'État militaires, des troubles intérieurs et/ou des tentatives de sécession. En matière de démocratie et de sécurité, les améliorations récentes constituent un environnement plus favorable aux investissements. Mais beaucoup reste à faire, comme le souligne le *Doing Business Report* de 2013 qui reprend les indicateurs sur les règles des affaires et les droits de propriété pour 185 pays. Les résultats sont décevants pour tous les pays sahéliens⁷. En outre, beaucoup de pays n'ont pas encore les capacités institutionnelles et les ressources financières pour remplir leurs responsabilités en tant qu'État et contrôler la totalité de leur territoire. En 2013, quatre d'entre eux – Érythrée, Guinée-Bissau, Soudan et Tchad –, étaient classés « États fragiles »⁸ et l'on pourrait leur adjoindre le Mali. La moitié des pays du Sahel se trouvent ainsi confrontés à des défis de développement préoccupants.

7. Banque mondiale, *Doing Business 2013: 10th edition*; voir <http://www.doingbusiness.org/~media/GIAWB/Doing%20Business/Documents/Annual-Reports/English/DB13-full-report.pdf> (consulté en février 2014).

8. Banque mondiale, *Harmonized List of Fragile Situations FY14*; voir <http://siteresources.worldbank.org/EXTLICUS/Resources/511777-1269623894864/HarmonizedlistoffragilestatesFY14.pdf> (consulté en février 2014).

Démographie sahélienne

Les 10 pays du Sahel connaissent depuis plusieurs décennies des taux annuels d'accroissement naturel particulièrement élevés. En 2013, ils variaient de 2,5 ou 2,6 % (Guinée-Bissau, Mauritanie et Soudan), à plus de 3 % par an dans les autres pays et même 3,6 et 3,8 % par an au Tchad et au Niger.

C'est le différentiel entre la baisse de la mortalité et celle de la fécondité qui explique cette situation. En 2013, les pays sahéliens connaissent toujours de faibles espérances de vie à la naissance, de 50 ans au Tchad à 63 ans au Sénégal. Cependant, ils voient progressivement diminuer leurs niveaux de mortalité, surtout parmi les enfants. Entre 1990 et 2012, la mortalité avant 5 ans (ou mortalité infanto-juvénile) a été divisée par 2 ou par 3. Mais les niveaux actuels qui se situent entre 50 et 150 pour mille (soit respectivement un décès sur 20 et un décès sur 6 naissances vivantes) restent toujours inacceptables et appellent à la poursuite des actions engagées (vaccinations, suppléments nutritionnels, moustiquaires imprégnées).

La baisse spectaculaire de la mortalité des enfants observée ces dernières années n'a toutefois pas conduit à une baisse parallèle de la fécondité, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre selon le schéma de la transition démographique. Le nombre moyen d'enfants par femme (ou indice synthétique de fécondité, ISF) est encore très élevé et ne connaît pour le moment qu'une baisse très lente voire une stagnation dans certains pays. L'ISF avoisine ou dépasse 5 enfants par femme, ce qui signifie que la transition de la fécondité est encore loin d'être engagée. Avec des ISF de 4,8 et 4,6 enfants par femme en 2013, la transition semble plus avancée en Mauritanie et au Soudan. Au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad (pays enclavés), où l'ISF est encore de 6 à 7 enfants par femme, la transition de la fécondité paraît encore insignifiante.

Ces niveaux élevés de fécondité sont le résultat des préférences des couples pour des familles nombreuses et de la faible utilisation de la contraception moderne (utilisée entre 2 % des femmes en union au Tchad et 15 % au Burkina Faso). Selon les données des enquêtes démographiques et de santé (EDS) disponibles pour 8 pays, le nombre idéal moyen d'enfants indiqué par les femmes de 15 à 49 ans reste élevé, d'un peu plus de 5 au Sénégal à 9 au Niger et au Tchad. Le nombre idéal d'enfants indiqué par les femmes plus jeunes, plus éduquées et

plus riches est un peu plus faible, mais reste très élevé. Ceci explique en partie la faiblesse de la demande totale en contraception. Elle concerne seulement 33 % des femmes mariées au Tchad et au Niger, 41 % au Burkina Faso et 45 % au Sénégal, soit plus ou moins la moitié de ce que l'on observe dans beaucoup de pays en développement⁹. Par ailleurs, cette demande vise pour l'essentiel à l'espacement des naissances et non à la maîtrise de la taille des familles.

Les projections des Nations Unies de 2012 (hypothèse moyenne) prévoient un ISF de 2,6 et 2,8 enfants par femme en 2050 pour l'Érythrée et le Soudan¹⁰. Toujours pour 2050, elles posent des ISF compris entre 3,1 et 3,4 enfants pour le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et le Tchad. Enfin, les hypothèses pour le Mali et le Niger sont de 4,2 et 5 enfants en 2050. Selon ce scénario moyen, la population totale de tous les pays sahéliens va continuer à augmenter rapidement à cause de leur jeunesse (les moins de 25 ans composent environ les deux-tiers de la population) et de leurs forts niveaux de fécondité actuels. D'ici 2050, la population de chaque pays sera multipliée par un chiffre compris entre 2 et 4. La population des 10 pays sahéliens atteindrait ainsi 330 millions en 2050 et plus de 650 millions en 2100.

En dépit des hypothèses de fléchissement de la fécondité, le nombre total de jeunes de moins de 20 ans doublera d'ici 2050 et représentera toujours 46 % de la population totale. Ceci représentera une charge

Les défis associés à la forte croissance démographique des pays du Sahel sont considérables

importante pour les travailleurs potentiels (soit les personnes âgées de 20 à 64 ans), qui doivent assurer l'éducation de ces jeunes (aux niveaux primaire, secondaire et supérieur)¹¹.

En 2010, les taux de dépendance des pays du Sahel variaient d'approximativement 100 à 160 pour 100 personnes âgées de 20-64 ans¹². En 2030, ils seront à peu près de 100 en Érythrée, Guinée-

9. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2013). 2013 Update for the MDG Database: Contraceptive Prevalence & Unmet Need for Family Planning; voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/mdg/index.shtml> (consulté en mai 2014).

10. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2013). *World Population Prospects: The 2012 Revision* ; voir http://esa.un.org/unpd/wpp/unpp/panel_population.htm (consulté en février 2014).

11. *Ibid.*

12. Le taux de dépendance est calculé ici en divisant le nombre de jeunes (de 0 à 19 ans) et les personnes de 65 ans et plus par la population active potentielle (de 20 à 64 ans).

Bissau, Mauritanie et Soudan, ce qui est le double des taux actuels des pays d'Asie de l'Est, et plus de 100 dans les autres pays sahéliens (163 au Niger). Et en 2050, ils resteront encore élevés, allant de 80 à 100 dans la plupart des pays, 110 au Mali et 132 au Niger.

Les défis associés à la forte croissance démographique des pays du Sahel sont donc considérables. Ces pays devront d'abord faire face au doublement, voire au triplement de leur population active, ce qui est un héritage incontournable du passé, résultat de niveaux élevés et soutenus de fécondité depuis les années 1960. Ces pays devront aussi créer les conditions nécessaires pour assurer un meilleur avenir à leurs générations futures. Ceci nécessitera la formation du capital humain (éducation et santé), mais aussi la création d'emplois dans le secteur moderne et la prise en compte de l'importance du secteur informel dans l'emploi total et dans l'économie. Jusqu'à présent, c'est surtout le secteur informel qui a absorbé les surplus de main-d'œuvre ne trouvant pas de débouchés dans le milieu rural et/ou le secteur moderne. Avec la poursuite de l'urbanisation (un seul pays, la Gambie, a plus de 50 % de sa population urbanisée), les nouveaux emplois à créer dans le secteur moderne mais surtout informel devront l'être essentiellement en ville. Dans ce contexte, les migrations, autre alternative au manque d'emploi, devraient s'intensifier vers les pays voisins¹³ et les pays du Nord. Selon les cas, ces migrations seront définitives, temporaires, circulaires, légales ou illégales mais potentiellement sources de tensions régionales.

Enfin, il faut souligner que si les hypothèses de baisse de la fécondité des Nations Unies devaient se réaliser, cela permettrait aux pays du Sahel de réduire leurs taux de dépendance. Certains pays pourraient alors réaliser les conditions démographiques nécessaires pour capter les bénéfices d'un dividende démographique. Celui-ci se présente quand la baisse de la fécondité entraîne une augmentation relative de la population active et une diminution des taux de dépendance. Mais il faut rappeler qu'en plus des transformations démographiques, l'obtention d'un tel dividende requiert aussi des politiques macro-économiques adéquates ainsi qu'un environnement sécurisé et propice au développement.

13. OCDE, *Peuplement, marché et sécurité alimentaire*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, 2013 ; voir <http://dx.doi.org/10.1787/9789264187412-fr> (consulté en février 2014).

Les contraintes pour nourrir, soigner et éduquer tous les Sahéliens

Dans les 10 pays du Sahel, la majorité de la population vit de l'agriculture pluviale de subsistance et/ou d'exportation (notamment de coton et d'arachides). Les rendements de l'économie agropastorale reposent très largement sur l'importance et l'espacement des précipitations pendant les trois à quatre mois de la saison des pluies, entre juillet et octobre (mousson africaine en Afrique de l'Ouest), ceci à l'exception des cultures situées près des rives des fleuves, des lacs ou de « fonds » humides. Historiquement, les systèmes agricoles sahéliens se sont adaptés à cette contrainte climatique et à la faible fertilité des sols (acides et sableux) en pratiquant l'agriculture extensive, associée à de longues jachères, rendue possible grâce à l'abondance des terres disponibles et des faibles densités de population. Dans la zone sahélienne qui reçoit en moyenne 300 à 500 mm de pluies par an prédomine l'élevage associé à la culture du mil et accessoirement du sorgho et des arachides, mais dont la production est incertaine. Dans la zone sahélo-soudanienne (500-700 mm) prédominent les cultures céréalières de subsistance : mil et sorgho, et culture d'arachide et de coton. Dans ces deux zones, sont privilégiées les variétés de sorgho et de mil à cycle court de croissance. Enfin dans les zones soudano-sahélienne (700-900 mm) et soudanienne (900-1 200 mm), les activités agricoles sont multiples et variées ; et les cultures du mil et du sorgho à long cycle de croissance cohabitent et sont en concurrence avec le maïs et le coton. Mais ces zones n'ont une certaine importance qu'au Burkina Faso, au Tchad et au Mali, ainsi qu'en Gambie et en Guinée-Bissau. Dans tous les pays à l'exception des deux derniers, les régions arides et semi-arides saharo-sahéliennes (100-300 mm) sont importantes voire dominantes, et aucune culture n'y est possible ; seul est envisageable le pastoralisme associé au nomadisme. Les écosystèmes des pays sahéliens sont donc divers et toutes les zones n'offrent pas les mêmes potentialités de développement agricole.

Le Sahel a connu plusieurs sécheresses, associées à des pénuries graves et des famines. Ces phénomènes sont devenus plus fréquents depuis les années 1970, du fait de l'irrégularité croissante des pluies. Les systèmes agraires traditionnels ont pu jusqu'à récemment répondre à l'augmentation rapide de la population par l'extension des

surfaces cultivées, mais en mettant en culture de plus en plus de terres marginales et en réduisant voire en supprimant la jachère régénératrice des sols. Ceci a conduit à une aggravation de l'érosion, à une accélération du processus de désertification et de déforestation dans plusieurs régions et à l'exacerbation des conflits récurrents entre cultivateurs et avec les éleveurs.

Selon la FAO, la production de nourriture a augmenté mais reste à la traîne de l'accroissement de la population ; la production de nourriture par tête a diminué¹⁴. En 2011, on estimait que 33 millions de personnes, soit 27 % de la population des 10 pays, souffraient de sous-alimentation chronique¹⁵. Par ailleurs, les climatologues indiquent que le sol du Sahel pourrait se réchauffer de 3 à 5 °C d'ici 2050 et de 8 °C avant 2100¹⁶. Les pluies devraient être alors plus erratiques, avec davantage d'événements climatiques extrêmes. La production de nourriture, qui dépend essentiellement de la pluie, risque de baisser de 13 % au Burkina Faso à 49,5 % au Soudan. Les systèmes agricoles traditionnels sahéliens ne sont plus soutenables, et il est urgent de passer à de nouvelles méthodes pour améliorer la productivité de l'agriculture. Mais les cultivateurs sont peu enclins à les adopter et n'ont souvent pas les moyens d'investir dans de nouvelles technologies.

Les systèmes agricoles traditionnels sahéliens ne sont plus soutenables

En dépit des améliorations réalisées depuis leurs indépendances dans les domaines de l'éducation et de la santé, tous les pays sahéliens ont encore de faibles indices de développement humain¹⁷. Les performances des systèmes de santé ont décliné dans les années 1980 du fait de la réduction des moyens consacrés, mais aussi de troubles intérieurs dans plusieurs pays. En 2011, les dépenses annuelles de santé par tête étaient de moins de 50 dollars des États-Unis dans la plu-

14. A. Batino, J. Kihara, B. Waswa, B. Ouattara et B. Vanlauwe, « Technologies For Sustainable Management of Sandy Sahelian Soils », Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; voir <http://www.fao.org/docrep/010/ag125e/AG125E32.htm> (consulté en février 2014).

15. Banque mondiale, *World Development Indicators* ; voir <http://databank.worldbank.org/data/views/variableSelection/selectvariables.aspx?source=world-development-indicators> (consulté en février 2014).

16. M. Potts, E. Zulu, M. Wehner, F. Castillo et C. Henderson, « Crisis in the Sahel: Possible Solutions and the Consequences of Inaction », The OASIS Initiative, 2013.

17. Programme des Nations Unies pour le développement, *Human Development Report 2013. The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World* ; voir <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2013/download> (consulté en février 2014).

part des pays, et elles étaient souvent couvertes (entre 25 et 40 %) par l'aide extérieure. Le pourcentage des budgets que les gouvernements consacrent à la santé demeure faible (environ 10 % des dépenses totales). Au moins la moitié des dépenses totales de santé concernent les mères et les enfants (soins pré- et post-natals, accouchements, vaccinations, etc.), une conséquence de l'importance des grossesses à risques et du nombre d'enfants de moins de cinq ans.

En matière d'éducation, la fréquentation de l'école primaire n'est pas encore généralisée dans tous les pays et les taux bruts d'inscription au secondaire restent à peu près la moitié (entre 20 et 40 %) de ce qui est observé aujourd'hui dans la plupart des pays en développement. Les taux bruts de scolarisation au niveau supérieur sont également très faibles (entre 2 et 8 %). De plus, la qualité de l'enseignement s'est détériorée et les systèmes scolaires ne semblent plus capables de gérer l'afflux massif d'étudiants de n'importe quel niveau, ce qui fait que pour beaucoup de jeunes l'éducation ne joue plus son rôle traditionnel d'ascenseur social.

Enfin, le statut des femmes de la région laisse encore beaucoup à désirer, ainsi que le démontre le classement de l'indice d'inégalité des genres¹⁸. Ce statut médiocre est attesté, entre autres, par la fréquence des mariages des jeunes filles avant 18 ans, voire avant 15 ans¹⁹. Celles-ci ont ainsi leurs premières grossesses trop tôt par rapport à leur constitution et état de santé, ce qui provoque souvent des fistules obstétricales²⁰ et contribue au maintien de taux de mortalité maternelle et de mortalité avant cinq ans très élevés.

Vers un nouvel agenda de développement

Les lourds défis de développement du Sahel (faible productivité agricole, qualité du développement humain insuffisant et crise sécuritaire), sont aggravés par l'accroissement naturel exceptionnel de la population. Pour tenter d'arriver à un développement durable de la région, il nous paraît nécessaire d'agir sur cinq leviers : amélioration

18. Programme des Nations Unies pour le développement, *Gender Inequality Index*; voir <https://data.unep.org/dataset/Table-4-Gender-Inequality-Index/pq34-nwq7> (consulté en février 2014).

19. M. Potts, C. Henderson et M. Campbell, « The Sahel: A Malthusian Challenge? », *Environmental and Resource Economics* 55(4). 2013: 501-512.

20. N. M. Nour, « Health consequences of child marriage in Africa », *Emerging Infectious Diseases* 12(11). 2006, p. 1644-49.

du capital humain (éducation et santé); augmentation de l'épargne et des investissements; bonne gouvernance; création d'emplois; et accélération de la transition démographique.

L'amélioration du capital humain est une priorité affichée tant par les gouvernements que par les bailleurs de fonds. Pourtant les résultats sont encore insuffisants, en partie à cause du doublement tous les 20 ans des populations à éduquer et à soigner. La qualité des services laisse aussi souvent à désirer. Si des avancées certaines ont été obtenues en matière de santé, le constat est plus nuancé en ce qui concerne l'éducation. Les enfants sont scolarisés certes, mais beaucoup quittent l'école sans vraiment maîtriser la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

L'augmentation de l'épargne et des investissements dans les activités à haute valeur ajoutée reste faible. Les pays du Sahel ne sont pas assez attractifs (sauf pour le pétrole et les minerais). Leur épargne intérieure est insuffisante. Leurs économies restent peu diversifiées et souffrent des aléas des cours mondiaux, et aussi, on a tendance à l'oublier, de l'importance démesurée des investissements démographiques (éducation et santé) à consentir.

Dans plusieurs pays, des progrès notables ont été obtenus en matière de gouvernance. Mais les pays sahéliens sont encore loin d'afficher un environnement légal, institutionnel et politique stable. La transparence reste encore un idéal lointain et les processus démocratiques connaissent aussi des hiatus.

Par ailleurs, la création d'emplois rémunérateurs reste insuffisante, les arrivées sur les marchés du travail étant trop nombreuses par rapport à l'offre d'emplois. À ce sujet, il conviendra de s'accommoder de la place du secteur informel dans le développement. Il faudra aussi réfléchir aux mécanismes à mettre en place pour que le secteur agricole et le milieu rural puissent employer davantage de main-d'œuvre productive.

Enfin, l'accélération de la transition démographique et surtout de la fécondité s'impose comme une mesure cardinale. Malgré les bonnes intentions affichées (par exemple, les politiques de population), trop peu de gouvernements posent la question démographique²¹

L'accélération de la transition démographique et surtout de la fécondité s'impose comme une mesure cardinale

21. J.-P. Guengant et L. Stührenberg, « Poser la question de la démographie en Afrique de l'Ouest », *Grain de Sel*, n° 59-62, 2013, p. 45-46.

et y consacrent des moyens importants. Il faudra renforcer l'engagement sans équivoque des gouvernements et relancer l'intérêt de la communauté internationale. C'est ce à quoi s'attachent les efforts de fondations privées (Gates et Hewlett) et de plusieurs coopérations bilatérales (américaine et européennes, y compris française).

Au total, parmi les cinq leviers passés en revue, seule l'amélioration du capital humain a reçu une attention importante et des investissements majeurs, mais les retours sur investissement ne sont pas encore évidents. Des efforts ont aussi porté sur la gouvernance, mais ils restent insuffisants. En revanche, les trois autres leviers (épargne et investissements, création d'emplois et accélération de la transition démographique) n'ont reçu jusqu'ici qu'une attention limitée d'où les résultats décevants enregistrés. Il apparaît donc urgent de redéfinir un agenda de développement avec des interventions ciblées afin de mettre en œuvre simultanément les cinq leviers identifiés.

John F. MAY et Jean-Pierre GUENGANT



Retrouvez le dossier « **Afrique** »
sur www.revue-etudes.com